

PROJET DE RÉSEAU 2018

des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique 2022

Par et pour
les bénévoles
et professionnel.le.s
du réseau



Au cœur des territoires et au plus proche de leurs réalités, nos Centres Sociaux et Socioculturels sont des observatoires privilégiés de ce qui s'y joue...

Ce projet de réseau s'inscrit non seulement en réponse aux besoins identifiés sur les territoires, mais aussi dans une approche prospective pour pouvoir dès aujourd'hui penser et imaginer des réponses expérimentales aux questions sociétales qui se poseront demain.

Un projet de réseau ambitieux pour que les Centres Sociaux soient [encore plus] des espaces privilégiés où les habitants peuvent exercer leur rôle de citoyens actifs et être les artisans d'une société plus égalitaire, plus solidaire et plus citoyenne...

pour des Centres Sociaux et Socioculturels
laboratoires d'expérimentations

Notre vision du Centre Social

Découvrez la vision des Centres Sociaux et Socioculturels et des Espaces de Vie Sociale, partagée et défendue par le réseau.

3

Tout savoir sur le réseau

En se fédérant, les Centres Sociaux font valoir plus haut et plus fort le sens et l'efficacité de leur action, au bénéfice d'une société plus solidaire...

4

Le projet de réseau 2018-2022

Démarche d'élaboration, ambitions politiques, orientations, mise en oeuvre... Découvrez l'intégralité du projet de réseau 2018-2022.

5

Pour aller plus loin...

Découvrez une sélection de textes de référence qui cadrent l'action et la philosophie des Centres Sociaux et Socioculturels.

11

Sommaire

Avant propos

Notre vision du Centre Social et Socioculturel et de l'Espace de Vie Sociale	3
La Fédération : Un outil au service du réseau et des projets de territoire	4
Cartographie des adhérents du réseau	4

Projet de réseau 2018-2022

Édito politique	5
#1 Les Centres Sociaux : Une affaire d'habitants citoyens !	7
#2 Plus de solidarité pour faire société avec les différences !	8
#3 Une animation jeunesse renouvelée au service d'une jeunesse plus engagée !	8
#4 Accompagner tous les habitants dans la transition numérique !	9
#5 Faire réseau autrement !	9

Pour aller plus loin

Des cadres qui nous servent de référence	11
Une identité visuelle alternative	12

Notre vision du Centre Social et Socioculturel et de l'Espace de Vie Sociale

Le **Centre Social** (ou Centre Socioculturel) est une **maison pour tous**, ouverte aux **besoins** et aux **envies** des habitants. C'est un **lieu convivial** où ils peuvent non seulement **bénéficier de services**, **participer à des ateliers et des activités**, mais surtout être **force de proposition pour en développer d'autres et porter des actions et des projets**.

Dans le Centre Social, les **volontés individuelles** peuvent devenir des **projets collectifs** grâce à l'**implication des habitants** et l'**accompagnement des professionnels**.

En franchissant la porte du Centre Social, les habitants deviennent des **acteurs à part entière du développement et de l'animation** de leur quartier, leur commune...

Définition produite par les bénévoles et professionnels du réseau.

Les Centres Sociaux se placent dans le mouvement de l'**Éducation Populaire** et réfèrent leur action à **trois valeurs fondatrices** :

- la **dignité humaine** ■ la **solidarité**
- la **démocratie**.

« Un espace pour tous, une place pour chacun ! »

LES 3 DIMENSIONS DU CENTRE SOCIAL



S'appuyant sur la **parole et l'expertise des habitants**, le Centre Social accompagne l'**expérimentation d'actions et de projets alternatifs**, en réponse aux **besoins identifiés sur son territoire**. Ainsi, il complète l'action conduite par les pouvoirs publics.

Le saviez-vous ?

Les **Espaces de Vie Sociale (EVS)** ont les mêmes ambitions que les Centres Sociaux, à la différence près qu'il s'agit généralement de structures de taille plus modeste. À minima, les publics concernés par l'action des Espaces de Vie Sociale sont les **familles, les enfants et les jeunes**.

Une vision nationale des Centres Sociaux et Socioculturels



La Fédération : Un outil au service du réseau et des projets de territoire

« En se fédérant, les Centres Sociaux et Socioculturels se sont créés un espace d'élaboration partagé du projet du Centre Social. Ils se mettent en réseau à différents échelons de territoire, pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs réalités et pour s'organiser stratégiquement quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir. En se fédérant, les Centres Sociaux font valoir plus haut et plus fort le sens et l'efficacité de leur propre action, au bénéfice d'une société plus solidaire. »

Dynamique de réseau



La mise en réseau des différents acteurs des Centres Sociaux est l'essence même de l'action fédérale. Avec la volonté forte de créer des espaces d'enrichissements mutuels, la Fédération multiplie les temps de rencontre, d'échange et de partage.

Que ce soit lors des temps forts du réseau, des commissions de professionnels ou encore lors des temps de formation, bénévoles et professionnels partagent et échangent leurs expériences, leurs interrogations, leurs pratiques et leurs réflexions.

Ces moments permettent de prendre du recul sur les pratiques quotidiennes, favorisent l'élaboration de stratégies collectives et participent à la construction d'une culture commune.

Fédération ressource



La Fédération assure une fonction ressource sur toutes les thématiques en lien avec les réflexions et préoccupations des Centres Sociaux. Elle organise des temps d'apports, produit des outils et favorise la mutualisation des ressources au sein du réseau. Elle assure aussi une veille partagée, pour permettre aux acteurs des Centres Sociaux d'être en permanence au fait sur les évolutions et l'actualité relatives à leur environnement.

Accompagnement



Au quotidien, la Fédération accompagne les bénévoles et professionnels des Centres Sociaux du réseau sur les thématiques inhérentes à leur pratique. Que ce soit sous la forme d'accompagnement individuel ou collectif, elle apporte son soutien et son expertise sur différentes dimensions et adapte ses modalités d'intervention, en fonction des besoins/envies spécifiques de chacun (accompagnement au renouvellement du projet social, soutien à la vie associative, accompagnement sur la dimension financière, gestion des ressources humaines, modalités et relations partenariales, communication...).

Force politique



Que ce soit à l'échelle locale ou départementale, l'expertise fédérale est reconnue par les partenaires. La Fédération devient alors, une force d'interpellation appréciée. Elle porte la parole des Centres Sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics et des institutions.

La Fédération œuvre également pour le maintien et le développement de partenariat, en gardant comme finalité prioritaire, les intérêts des habitants, au cœur des territoires.

Une Fédération pilotée par les acteurs des Centres Sociaux et Socioculturels

La Fédération est une association loi 1901, dont la gouvernance est assurée par les acteurs des Centres Sociaux du réseau. Les instances de gouvernance fédérale se veulent être des espaces d'apprentissage, de réflexion et de confrontation entre acteurs des Centres Sociaux, sur des thématiques en lien étroit avec leur structure.

L'action fédérale est ainsi construite par et pour les acteurs des Centres Sociaux et Socioculturels du réseau.

S'engager dans la gouvernance fédérale, c'est contribuer, mais aussi découvrir toute la richesse et la qualité humaine de nos Centres Sociaux et des acteurs qui les font vivre.

26 Centres Sociaux et Socioculturels
2 Espaces de Vie Sociale
2 regroupements
adhérent au réseau.



Centres Sociaux adhérents :

au 01 juin 2019

CSC Tempo

7, rue du 11 novembre
44130 BLAIN
02 40 87 12 58
csctempo.fr

Le Relais – Grandes aires

19, rue Gutenberg
44340 BOUGUENAI
02 51 70 69 15
lerelais.asso.fr

Le Relais – Petites aires

Idem Relais-Grandes Aires

CSC Pierre Legendre

7, bd Blancho
44220 COUËRON
02 40 86 13 42
centrepierrelegendre.centres-sociaux.fr

CSC Henri Normand

Place des Cités
44220 COUËRON
02 40 38 31 99
csc-henri-normand.centres-sociaux.fr

OSCD

40, rue des Ecoles
44480 DONGES
02 40 91 00 55
oscd.centres-sociaux.fr

Maison Pour Tous

3 bis rue François Clouet
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
02 40 93 68 19
mptlachapelle.com

OSCM

10, av. de l'Île de France
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
02 40 88 58 76
www.oscm.fr

CSC LaMano

Le Pâtis Jourdeau
44170 NOZAY
02 40 79 35 04
lamano.centres-sociaux.fr

CSC Bugalière

10, rue du Pont Marchand
44700 ORVAULT
02 40 63 44 45
cscbugaliere.centres-sociaux.fr

Collectif Plaisance

4, allée de l'Île
44700 ORVAULT
02 40 76 94 47
centresociocultureldeplaisance.fr

CSC Mireille Moyon

33, bd Dumesnil dot
44560 PAIMBOEUF
02 40 27 51 77
csc-mireillemoyon.fr

CSC Château

11 place Jean Perrin
44400 REZE
02 51 70 75 70
cscchateau.fr

CSC Jaunais Blordière

31, chemin bleu
44400 REZE
02 28 44 40 00
www.csc-jaunaisblordiere.org

CSC Loire et Seil

3 place Jean Baptiste Daviais
44400 REZE
02 40 84 45 50
cscloiretseil.over-blog.com

CSC Ragon

9, rue du Vivier
44400 REZE
02 28 25 29 40
cscragon.centres-sociaux.fr

CSC Bourg

126, bd F. Mitterrand
44800 SAINT HERBLAIN
02 28 25 22 70
cscbourg.centres-sociaux.fr

CSC le Grand B

11 rue de Dijon
44800 SAINT HERBLAIN
02 28 25 22 90
cscgrandb.centres-sociaux.fr

CSC Sillon de Bretagne

12 bis, av des Thébaudières
44800 SAINT HERBLAIN
02 28 25 26 80
cscsillon.centres-sociaux.fr

CSC Soleil Levant

44, rue de la Blanche
44800 SAINT HERBLAIN
02 28 25 26 90
cscsoleillevant.centres-sociaux.fr

CSC Loire-Divatte

2, rue Félix Praud
44450 ST-JULIEN DE CONCELLES
02 40 36 87 76
asso Loiredivatte.centres-sociaux.fr

CSC Allée Verte

1, rue de l'Allée Verte
44230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
02 40 33 16 88
alleeverte.centres-sociaux.fr

CSC Fontaine

11, rue du Languedoc
44230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
02 40 34 34 14
cscfontaine.centres-sociaux.fr

MQ Bouletterie

29, rue des Frères
44600 SAINT NAZAIRE
02 40 70 35 22
fmq-saintnazaire.fr

MQ Kerlédy

70, rue Ferdinand Buisson
44600 SAINT NAZAIRE
02 40 53 50 00
fmq-saintnazaire.fr

MQ Mean Penhoët

1 rue Emile-Combes
44600 SAINT NAZAIRE
02 40 66 04 50
fmq-saintnazaire.fr

E.V.S adhérents

U.A.S.C

Union des Associations
Socioculturelles de Couëron
7, bd Blancho
44220 COUËRON
02 40 86 13 42

Le Local

48 rue Edgar Degas
44600 SAINT NAZAIRE
07 69 55 60 11
www.lelocalpzt.fr

Regroupements adhérents

Fédération des Maisons de Quartier

24 rue d'Anjou
44600 SAINT NAZAIRE
02 40 22 78 70
fmq-saintnazaire.fr

Mairie de Rezé

Direction vie associative et
animation socioculturelle
Place Jean-Baptiste Daviais
BP 159 44400 REZE
02 40 84 43 69



Un réseau dans un réseau !

Le réseau des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique s'inscrit lui-même dans cette logique de réseau, à différentes échelles. Il est membre de l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire et adhère aussi à la Fédération des Centres Sociaux de France.

Que de chemin parcouru par notre réseau...

*Pour mémoire, notre dernier projet fédéral, lancé en 2014 portait sur 4 axes : Notre spécificité basée sur le **Pouvoir d'Agir** des habitants ; le renforcement des conditions pour l'**intelligence collective** ; le développement de la **communication** des acteurs du réseau et une **image renouvelée**.*

À l'issue de ces 4 années de projet, force est de constater les belles avancées du réseau.



À noter, la signature en 2017 d'un accord-cadre avec tous les partenaires départementaux des Centres Sociaux et Socioculturels.

Un signe fort de la reconnaissance de l'action globale menée par les Centres Sociaux et de la plus-value qu'ils apportent aux habitants. Cet accord-cadre reconnaît [encore plus] **le rôle des habitants comme premiers acteurs de leur territoire**. Cette formalisation de la confiance partagée est à voir comme une belle réussite partenariale qui progressivement, se décline en pactes de coopération locaux entre les Centres Sociaux et leurs partenaires.

Autre indicateur de réussite partenariale, la mise en oeuvre de la convention de coopération avec AG2R La Mondiale et la signature de la charte de coopération entre les CEMEA, Animation Rurale 44 et la Fédération.

Dans le même temps, nous avons prolongé et avancé sur **le chantier du Pouvoir d'Agir des habitants**. Les temps d'échanges, d'apports et de réflexions se sont multipliés et nous avons créé de nombreux outillages, à l'exemple de la boîte à outils « *Pouvoir d'Agir et Centres Sociaux* ».



Pour aller encore plus loin dans la volonté de développer le Pouvoir d'Agir de tous les habitants, nous avons initié en 2017, une démarche de **formation-action autour du Développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes**. Ces jeunes que nous n'entendons pas assez, qui ne participent pas (ou peu) aux instances traditionnelles, mais qui sont pourtant bel et bien présents dans notre société et porteurs d'avenir. Avec cette formation, nous nous sommes interrogés sur les conditions favorables pour que les jeunes soient, non seulement acteurs de leurs propres projets, mais aussi qu'ils puissent s'impliquer dans la cité.



À noter également, le lancement de l'observatoire SENACS dont les premières données ont été exploitées en 2016. La richesse de la matière récoltée permet de mieux donner à lire sur ce que sont les Centres Sociaux, sur ce qu'ils font et sur leur impact sur les territoires. Des données concrètes qui permettent d'affirmer leur nécessité, de témoigner de leur rôle dans le développement social des territoires, mais aussi d'éclairer sur leur contribution aux politiques de nos partenaires.

Pour accompagner la volonté de développer la communication du réseau, la Fédération a fait le choix en 2015 de créer un poste dédié à cette ambition. Une embauche qui a permis d'appréhender la communication à l'échelle départementale avec une dimension plus stratégique, mais surtout d'accompagner les Centres Sociaux du réseau dans le développement d'une communication plus efficace, au service de leur projet.

De belles avancées à poursuivre, toujours au service des territoires et au plus près des préoccupations des habitants qui les font vivre...

édi to

Projet de réseau 2018-2022

Le projet « fédéral » devient le projet de « réseau » comme pour affirmer davantage l'importance et le rôle de chaque bénévole et chaque professionnel dans son élaboration et sa mise en œuvre. Ce projet, ambitieux mais réaliste, formalise les chantiers prioritaires à mener par le réseau jusqu'en 2022.

Implantés au coeur des territoires et au plus proche des réalités sociales des habitants, les Centres Sociaux et Socioculturels sont des observatoires privilégiés de ce qui s'y joue.

Fort de notre spécificité d'intervention, notre réseau s'inscrit dans une approche prospective pour pouvoir dès aujourd'hui, penser et imaginer les réponses de demain aux questions que soulèvent les transitions économique, environnementale, numérique et institutionnelle en cours.

Nous devons à la fois adopter une posture d'affirmation en continuant nos démarches de reconnaissance du projet porté par les Centres Sociaux, communiquer davantage sur le sens de nos actions, mais aussi imaginer ensemble le Centre Social de demain, en misant sur notre capacité à expérimenter des réponses originales.

Nous devons oser l'innovation dans nos organisations, expérimenter de nouvelles formes d'actions et trouver de nouveaux alliés pour être toujours plus en phase avec les besoins et les envies de tous les habitants sur les territoires.

Il nous paraît nécessaire d'accompagner, encore et toujours plus, le développement du Pouvoir d'Agir des habitants et notamment celui des plus jeunes pour tendre vers une société plus citoyenne où chacun puisse trouver sa place, prendre conscience de son rôle et s'investir dans la cité.

Notre rôle, en tant que Centres Sociaux consiste également à œuvrer pour une société plus solidaire où la différence est perçue non pas comme un frein, mais comme une richesse et un levier pour « faire société ».

Nous nous devons aussi d'accompagner tous les habitants dans la transition numérique qui s'opère actuellement en révélant de nouveaux enjeux, de nouveaux problèmes mais aussi de nouvelles opportunités.

Nos Centres Sociaux et Socioculturels doivent être des laboratoires d'expérimentations où les habitants peuvent exercer leur rôle de citoyens actifs et être les artisans de demain, pour contribuer à une société plus égalitaire, plus solidaire et plus citoyenne.

Le réseau des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique

Élaboration du projet de réseau



+ de 110 bénévoles et professionnel-le-s qui réfléchissent ensemble...
Ça en fait des idées !

Les instances Fédérales

C'est lors des instances fédérales que les administrateurs de la Fédération ont initié les réflexions autour de l'élaboration du nouveau projet de réseau. À partir de leur connaissance du terrain, de leur perception des transitions sociétales en cours et des enjeux inhérents sur les territoires, ils ont pu identifier des thématiques de travail qui semblaient pertinentes et prioritaires à creuser pour les prochaines années.

Les commissions

La Fédération anime régulièrement des commissions regroupant les professionnels des Centres Sociaux du réseau par secteur. Ainsi, les directeurs, les animateurs jeunesse, les animateurs collectifs famille et les secrétaires ont pu apporter leur réflexion et expertise de terrain pour enrichir et préciser les thématiques identifiées par les administrateurs fédéraux.

3 soirées thématiques

Pour affiner les enjeux autour des thématiques identifiées et récolter de la matière pour préciser les ambitions sur ces sujets, trois soirées thématiques, ouvertes à l'ensemble des bénévoles et professionnels du réseau ont été organisées courant mars 2018. Ces soirées ont également permis d'imaginer des pistes d'actions concrètes pour les années à venir, en lien avec les ambitions.

Soirée 1 : Comment faire des Centres Sociaux des espaces privilégiés pour *une action jeunesse renouvelée* ?

Soirée 2 : Comment les Centres Sociaux peuvent encore plus *développer la solidarité et «faire société» avec la différence* ?

Soirée 3 : Comment les Centres Sociaux peuvent *accompagner la transition numérique* ?

Un projet par et pour le réseau !

Lors de l'élaboration des précédents projets fédéraux, les administrateurs avaient pour habitude d'aller à la rencontre des Conseils d'Administration de chaque Centre Social adhérent pour récolter la matière permettant d'élaborer le projet. **Pour ce nouveau projet, les administrateurs fédéraux ont fait le choix d'une nouvelle formule, plus propice à l'échange et l'interconnaissance des différents acteurs du réseau.**

Les rencontres individuelles ont été remplacées par la **multiplication de temps de « réseau »** permettant aux bénévoles et professionnels de **se rencontrer, de faire connaissance, d'échanger et débattre** pour imaginer le nouveau projet, à partir de **leurs réalités de terrain.**

Une démarche qui affirme la volonté de la Fédération de développer [encore plus] sa dynamique de réseau et l'implication de tous les acteurs.

Que ce soit lors des instances, des commissions, des soirées thématiques ou encore lors du premier séminaire de réseau, **plus de 110 bénévoles et professionnels des Centres Sociaux de Loire-Atlantique ont réfléchi, échangé, débattu et priorisé pour construire le projet du réseau jusqu'en 2022.**

Séminaire de réseau

Pour la première fois, la Fédération a organisé un séminaire sur deux jours pour avancer dans l'élaboration du projet de réseau, mais surtout pour **"faire réseau autrement"** et **lier le plaisir à l'engagement.**



Ainsi, une trentaine de bénévoles et professionnels des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique se sont retrouvés à Fay-de-Bretagne. Deux jours où les participants ont pu se rencontrer, échanger, partager et réfléchir puis produire collectivement, mais aussi participer à des temps de loisirs pour lier plaisir et engagement.

Si les thématiques de la **jeunesse**, du **numérique** et des **solidarités** ont été approfondies, de nouveaux axes sont également apparus. Notamment, la **nécessité de repenser l'engagement et la gouvernance dans les Centres Sociaux, mais aussi à l'échelle du réseau départemental pour permettre davantage à chacun d'y trouver sa place.**

Un moment d'une incroyable richesse, tant humainement qu'en terme de production, qui a laissé de jolis souvenirs aux participants.

Assemblée Générale 2018

Le 16 juin 2018, les orientations du projet ont été validées à l'unanimité par le réseau lors de l'Assemblée Générale. Les participants ont également réfléchi à la **déclinaison opérationnelle pour passer de l'ambition à l'action** lors des prochaines années.

Et c'est ainsi... qu'après plus d'un an de démarche partagée, le projet de réseau 2018-2022 voit le jour...





Projet Centres Sociaux 2018-2022

du réseau des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique

Pour des Centres Sociaux laboratoires d'expérimentations

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆ Avant tout, des principes de base qui doivent constamment nous animer : ◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆



Un réseau qui ose expérimenter et innover dans l'action sociale et qui associe les partenaires.

Sans expérimentation, pas d'innovation, sans innovation, pas d'évolution !

Au cœur des réalités sociales, nous croyons en la capacité des habitants à être les artisans des réponses aux besoins qu'ils ont eux-mêmes identifiés. Nous sommes convaincus de la nécessité des réponses sociales alternatives et complémentaires aux dispositifs institutionnels. L'intervention au niveau «micro» permet la créativité locale multiforme et singulière. Nous devons défendre cette capacité à l'innovation, en y associant nos partenaires.



Le Pouvoir d'Agir comme principe de fonctionnement des Centres Sociaux.

Il s'agit d'agir, pas de s'agiter !

« Le Pouvoir d'Agir, c'est la possibilité concrète pour les personnes d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches et les groupes auxquels elles s'identifient »

Yann Le Bossé

Les Centres Sociaux ont fait du Pouvoir d'Agir une spécificité d'intervention reconnue. Nous nous devons de continuer sur ce chemin, tout en essayant d'aller encore plus loin pour permettre à chaque habitant de pouvoir développer son Pouvoir d'Agir.



Une communication plus politique pour affirmer la place et le rôle des Centres Sociaux sur les territoires.

Donnons à lire sur le sens de nos actions !

Après avoir travaillé sur la stratégie de communication ces dernières années, nous restons convaincus de l'impérieuse nécessité de donner à lire sur le sens de nos projets et de nos actions, mais aussi sur leurs impacts sur les territoires. La modestie d'intervention militante qui nous anime parfois ne doit pas considérer comme accessoire, l'éclairage sur la société que nous pouvons apporter.

Les Centres Sociaux : Une affaire d'habitants citoyens !

#1 Des pratiques à réinventer, jusqu'à nos modes de gouvernance pour permettre à chaque habitant de s'engager et d'exprimer sa citoyenneté.

De plus en plus, les Centres Sociaux observent des difficultés à mobiliser de nouveaux bénévoles pour étoffer, voire renouveler leurs instances. Les habitants se heurtent parfois à une organisation trop complexe, trop professionnalisée et souvent institutionnalisée. Un cadre trop rigide qui peut finir par décourager les habitants qui doutent de leur capacité et de leur légitimité à prendre part au projet.

Par cette institutionnalisation, nous en oublions parfois l'ambition première des Centres Sociaux qui est de favoriser l'implication citoyenne des habitants et d'avoir un impact social réel sur le territoire.

Ce constat, partagé avec les acteurs du réseau, nous invite à nous réinterroger sur la cohérence entre nos modalités de fonctionnement et le Pouvoir d'Agir que nous reconnaissons aux habitants. Il convient alors de **revisiter nos organisations, critiquer nos protocoles pour expérimenter des formats plus en phase avec les principes d'habitants citoyens auxquels nous sommes attachés, pour permettre à chacun de pouvoir s'engager avec ce qu'il a et ce qu'il est.**

AXE 1 : Réinventer l'engagement bénévole dans les Centres Sociaux et Socioculturels pour permettre à chacun de contribuer selon ses aspirations.

- Construire un socle politique partagé sur notre vision de l'engagement citoyen.
- Accompagner le développement des différentes formes d'engagement des habitants (*intervention dans les structures, soutien aux expérimentations, échange et mutualisation des pratiques*).
- Penser le Pouvoir d'Agir des habitants comme principe de fonctionnement (*réalisation d'outils et de guide, essaimage...*).
- Mutualiser et valoriser les expériences locales innovantes du réseau, mais aussi les pratiques d'autres acteurs de l'engagement via nos outils de communication (infos de la semaine, espace ressource, site internet).
- Structurer des outils d'évaluation pour mesurer l'impact de ces pratiques sur l'évolution des engagements.

AXE 2 : Réinventer les modes de gouvernance et alléger les protocoles associatifs : Trouver d'autres espaces, d'autres formes pour construire avec les habitants.

- Engager une réflexion sur la cohérence entre notre fonctionnement institutionnel et notre volonté d'associer et de donner le pouvoir aux habitants (outillage d'analyse...).
- Amorcer une observation et un partage de pratiques alternatives de gouvernance dans le réseau des Centres Sociaux, ou plus largement, avec la vigilance d'être accessible à tous pour faciliter de nouvelles expérimentations de modalités de gouvernance (*état des lieux, banque de bonnes pratiques, outillages...*).

Plus de solidarité pour faire société avec les différences !

#2 Les Centres Sociaux doivent s'affirmer comme des remparts face aux inégalités sociales.

Les Centres Sociaux sont implantés au cœur des quartiers et des communes. Par leur proximité avec les habitants, ils sont en contact direct avec les réalités sociales, et souvent là où les difficultés se concentrent.

Par cette proximité et une pratique d'animation associant habitants, bénévoles et professionnels, les Centres Sociaux favorisent la connaissance partagée. En s'appuyant sur l'expertise d'usage des habitants, ils peuvent alors envisager la création d'intelligence collective.

Quelques fois, par manque de temps ou de disposition, les Centres Sociaux peuvent se sentir dépourvus pour accompagner les habitants dans la gestion de situations sociales complexes. C'est là que la dynamique de réseau prend tout son sens.

Comment les réalités sociales de certains Centres Sociaux peuvent croiser celles d'autres structures ? Comment construire des réponses adaptées en s'appuyant sur l'expérience partagée ? Et comment l'intelligence sociale collective peut être mise en œuvre à différents niveaux de proximité (du quartier à l'échelon départemental) ?

AXE 1 : Mettre en place des communautés d'acteurs (professionnels et bénévoles) sur les sujets sociaux émergents (les « chercheurs de refuge* », l'accueil de la différence, le développement raisonné...).

○ **Développer une veille active** à partir des territoires sur les sujets sociaux d'actualité en généralisant « des capteurs de réalités sociales émergentes » dans chaque Centre Social et instaurer des rencontres régulières, notamment lors des temps dédiés à la veille dans les espaces fédéraux déjà existants.

○ **Des Citoyens Coopératifs Solidaires :** Impulser des temps de réflexion collective avec ces « habitants capteurs », ouverts aux acteurs des Centres Sociaux sensibles au sujet pour permettre le partage de la connaissance, l'expression des besoins, l'exploration collective ainsi que la construction de réponses alternatives.

○ **Partager les pratiques et les expérimentations** via les outils de communication développés par le réseau (infos de la semaine, espace ressource, site internet).

○ **Former et outiller** les bénévoles et professionnels sur les thèmes qui les animent.

AXE 2 : Valoriser le sens politique des actions solidaires, plutôt que l'action en elle-même.

○ **Soutenir la capacité des Centres Sociaux à communiquer** sur les enjeux politiques des actions solidaires développées.

AXE 3 : Revendiquer et affirmer collectivement nos positions par des plaidoyers sur les sujets qui nous tiennent à cœur, avec l'ambition de contribuer à la société.

Nous avons besoin de la société civile parce qu'elle apporte un regard complémentaire sur le monde.

○ **Organiser une stratégie de communication** aux différents échelons du territoire sur les sujets sociaux qui nous tiennent à cœur.

« Parlons des chercheurs de refuge plutôt que réfugiés ou migrants. Les passeurs n'existent pas parce qu'on organise des refuges mais parce que les gens fuient ! »

Damien Carême - Maire de la ville de Grande Synthe - Intervention lors de l'escalade de la FSCF le 31/05/18.

Une animation jeunesse renouvelée au service d'une jeunesse plus engagée !

#3 Pour des Centres Sociaux porteurs d'une animation jeunesse renouvelée, où chaque jeune peut développer son Pouvoir d'Agir et sa citoyenneté.

Axe 1 : Considérer les jeunes comme des habitants à part entière, avec la volonté de développer leur Pouvoir d'Agir.

○ **Construire une vision politique partagée** déclinant la posture du réseau sur notre ambition à l'égard des jeunes citoyens de nos quartiers, nos villes.

○ **Partager et communiquer** notre vision de la jeunesse et de l'animation auprès des différents acteurs (habitants, élus, partenaires, ...).

○ **Créer un référentiel métier** des professionnels de la jeunesse pour passer « d'animateur jeunesse » à « animateur pour jeunes citoyens » en prenant appui sur la vision politique partagée par le réseau. Il permettra de sécuriser les professionnels, et offrira un cadre alternatif aux fonctions traditionnelles et instituées d'animateur.

○ **Valoriser les jeunes et leurs projets**, en leur donnant une place privilégiée dans la communication du réseau.

Axe 2 : Explorer de nouvelles modalités d'expression et d'engagement des jeunes.

○ **Accompagner et soutenir les initiatives** favorisant une pédagogie de l'engagement qui passe par l'aller vers, l'écoute, l'offre d'activité, l'accompagnement de projet et l'ouverture citoyenne.

○ **Favoriser les échanges** de pratiques, les espaces de réflexions entre acteurs professionnels et politiques :

- Pour ritualiser l'« aller vers les jeunes » ;
- Pour adapter nos instances de démocratie traditionnelle et donner du pouvoir aux jeunes.

○ **Créer des chantiers d'expérimentations** (recherche-action, séminaire, formation) au service de l'engagement des jeunes.

Ces dernières années, nous avons porté un chantier majeur autour de la jeunesse avec la formation/action « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes » pour favoriser la prise de recul vis-à-vis des façons traditionnelles de faire et de penser l'action jeunesse dans les Centres Sociaux.

Une démarche pour faire émerger des actions, des espaces ou encore des projets permettant aux jeunes d'exprimer leurs aspirations puis de construire les projets qui leur tiennent à cœur. Il s'agissait d'imaginer collectivement les conditions qui leur permettraient de prendre le Pouvoir d'Agir par eux-mêmes et s'ils le souhaitent, d'agir au service de l'intérêt général.

À la clôture de ce chantier, force est de constater que notre réseau a renouvelé sa façon d'envisager l'action jeunesse et a engagé l'exploration de nouvelles modalités d'animation. Il nous a donc paru important de prolonger cette dynamique en donnant à l'action jeunesse une véritable place dans ce projet de réseau, pour faire des Centres Sociaux *des espaces privilégiés où les jeunes peuvent développer leur Pouvoir d'Agir et leur citoyenneté.*

Accompagner tous les habitants dans la transition numérique !

#4 Les Centres Sociaux doivent être /et être identifiés comme/ des acteurs locaux incontournables et reconnus dans l'accompagnement de tous les habitants sur les questions du numérique (éthique et pratique).

Ces dernières décennies, le numérique s'est invité dans notre quotidien en transformant nos habitudes et notre rapport au monde, mais aussi en bouleversant les pratiques et les fonctionnements. En s'installant dans notre société, le numérique a creusé l'écart entre ceux qui s'en sont accommodés avec facilité et ceux qui sont restés sur le bord de la route, et pour qui la transition numérique s'apparente à un facteur d'exclusion supplémentaire.

La fracture numérique accentue les inégalités sociales et générationnelles mais génère aussi d'autres formes de fractures (technique, économique, sociale et culturelle). Conjuguée à d'autres difficultés (handicap, illettrisme, précarité financière...), elle génère une exclusion encore plus forte et la dématérialisation et le tout numérique creusent les écarts et accentuent les fragilités.

Mais le numérique, c'est aussi de nouveaux modèles d'apprentissage, une information accessible immédiatement, un savoir à disposition et un prolongement du lien physique quelquefois distendu entre les personnes. Un lien virtuel qui permet d'explorer de nouvelles modalités de relation.

Dans un souci d'Éducation Populaire, nous devons permettre la compréhension et l'appropriation du numérique pour tous. Dans un souci de solidarité, nous devons accompagner les plus éloignés et fragiles face à la société du tout numérique. Nous devons aussi adopter des nouvelles logiques d'apprentissage et de connaissance. Enfin, nous devons considérer le numérique comme un outil fédérateur et positif en accompagnant les peurs qu'il peut générer.

Axe 1 : Définir une vision politique partagée du numérique, en cohérence avec les valeurs de notre réseau.

○ Créer des espaces d'échange, de débat et de partage sur le sujet du numérique dans les Centres Sociaux.

○ Formaliser et affirmer politiquement notre approche du numérique dans le réseau.

Axe 2 : Assurer une veille partagée pour questionner, informer et mutualiser l'éthique et les pratiques individuelles et collectives autour du numérique.

○ Créer un réseau de bénévoles et professionnels qui partagent de l'appétence, du savoir ou des compétences sur le sujet du numérique.

○ Valoriser les initiatives et les pratiques des Centres Sociaux autour de la question du numérique.

○ Assurer une veille partagée autour du numérique (pratique et éthique) pour être au fait des enjeux d'aujourd'hui, mais aussi pour anticiper ceux de demain.

Axe 3 : Former et outiller les bénévoles et professionnels aux usages du numérique, pour qu'ils puissent ensuite accompagner les habitants les plus éloignés.

○ Créer des temps de formation autour du numérique, adaptés aux réalités des Centres Sociaux.

○ Partager des outils et ressources permettant de découvrir et de s'approprier de nouveaux outils numériques.

Faire réseau autrement !

#5 Une animation de réseau à réinventer pour favoriser la participation et l'investissement des bénévoles et professionnels.

Axe 1 : Affirmer et valoriser la place et le rôle de chaque bénévole et chaque professionnel dans le réseau.

○ Instaurer un forum des Centres Sociaux de Loire-Atlantique sur 1 ou 2 jours et organisé par 3/4 Centres Sociaux porteurs par édition (partage de pratiques, expos, apports, tables rondes, partage de talents...).

○ Dynamiser les rencontres entre présidents, entre trésoriers...

○ Amorcer une analyse de pratiques pour les acteurs politiques des Centres Sociaux.

Axe 2 : Faciliter la mise en relation des bénévoles et professionnels du réseau.

○ Amorcer une réflexion de fond sur l'évolution de la coopération professionnels/bénévoles (reconnaissance des compétences respectives, complémentarités, lâcher prise...).

Axe 3 : Faciliter et valoriser les coopérations et les initiatives inter-Centres Sociaux.

○ Trouver de nouvelles formes d'action et des projets permettant de faciliter la mise en réseau ainsi que les coopérations inter-structures.

○ Valoriser les initiatives et coopérations inter-structures.

Axe 4 : Réinventer notre fonctionnement fédéral et notre mode de gouvernance pour faire preuve d'exemplarité dans le réseau.

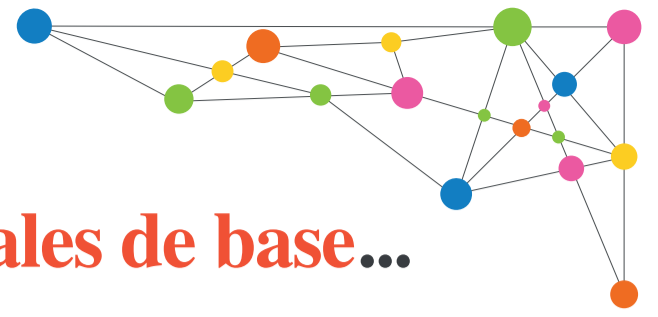
○ Expérimenter une évolution des Conseils d'Administration fédéraux en espace de réflexion et de débat thématique, en y associant les Centres Sociaux, capteurs de réalités sociales émergentes.

○ Expérimenter une évolution du bureau fédéral en « comité de gestion ».

La Fédération n'a pas pour vocation à être la tête du réseau en partageant des informations descendantes, mais plutôt à en être le cœur, en facilitant et catalysant l'intelligence collective et les connections entre les différents acteurs et structures du réseau.

D'ailleurs, nous préférons dorénavant parler de « réseau » plutôt que de « fédération », comme pour affirmer davantage le sens et l'essence de notre action : Un projet par et pour les bénévoles et professionnels du réseau, au service des habitants et des projets de territoire.

À l'image des Centres Sociaux et de leur ambition de s'adresser à tous les habitants, nous devons réinventer notre fonctionnement pour permettre à tous les bénévoles et professionnels des structures adhérentes de pouvoir profiter et contribuer à la richesse du réseau.



Mais sans oublier les **missions fédérales de base...**



Faire réseau

- Assurer l'animation du réseau et la coordination des instances à l'échelon départemental.
- Regrouper les Centres Sociaux pour favoriser les échanges.
- Mutualiser les expériences et favoriser leur développement.



Faire ressource

- Accompagner et soutenir les acteurs des Centres Sociaux dans leurs projets.
- Soutenir et outiller au pilotage, à l'ingénierie, à la communication et à la gestion des ressources humaines.
- Être force de proposition dans la formation de l'ensemble des acteurs.



Faire culture commune

- Favoriser le partage et la transmission d'une culture commune.
- Créer des espaces pour donner du sens commun.
- Porter et transmettre la philosophie et les valeurs des Centres Sociaux.



Faire [re]connaître

- Promouvoir et faire reconnaître le projet Centre Social et Socioculturel.
- Représenter les Centres Sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics, institutions et organismes partenaires au nom de l'intérêt public et commun.
- Favoriser le partenariat durable en créant des espaces de rencontre, en favorisant la négociation voire la médiation, pour construire de la coopération.

Tout en restant **en alerte ...**



Nous devons non seulement **rester en alerte permanente sur l'actualité et les réalités sociales** qui pourraient impacter les habitants et les territoires, mais surtout **être réactif sur les sujets que le réseau estime prioritaires** à porter à la réflexion et à l'action, que ce soit en réaction ou par anticipation.

... pour des Centres Sociaux **laboratoires d'expérimentations**, au service d'une société plus **solidaire et citoyenne !**

Des cadres qui nous servent de référence

La Charte fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels



La Charte fédérale est un texte national, adopté le 18 juin 2000 lors de l'Assemblée Générale de la FCSF, qui affirme la vision, le fonctionnement et les valeurs défendues par les Centres Sociaux fédérés.

« Nous, Centres Sociaux et Socio-culturels de France fédérés, divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre Charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous nous exprimons alors que notre société est traversée par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles. »

Notre conception du Centre Social et Socio-culturel

Le Centre social et Socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'Éducation Populaire, les Centres sociaux et Socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

- Reconnaître la **dignité** de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres Socioculturels.
- Considérer les hommes et les femmes comme **solidaires**, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres Sociaux et Socioculturels depuis leurs origines.
- Opter pour la **démocratie**, c'est pour les Centres Socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Des façons d'Agir

Contribuer au développement social local du territoire

Les Centres Sociaux placent le social au centre des stratégies de développement. Co-construit avec les habitants et les partenaires, le projet Centre Social est façonné à partir des particularités du territoire et de sa population.

Retrouvez la Charte fédérale dans son intégralité sur www.paysdelaloire.centres-sociaux.fr

Privilégier la participation des habitants

Prendre sa vie en main, échanger, participer, décider... les habitants sont invités à le faire au Centre Social. Véritable foyer de démocratie locale, le Centre Social place la participation des habitants au cœur de son projet.

Développer une approche généraliste et collective

Soutenir les initiatives des habitants, les projets des jeunes, soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur, être garant de l'animation de la vie locale et du lien social... le Centre Social s'intéresse à tout ce qui fait la globalité de l'individu et de la famille. C'est par le dialogue et la participation à des activités, des projets collectifs, que les personnes apprennent à mieux maîtriser leur vie et deviennent des citoyens actifs.

Le rôle des acteurs

Des habitants engagés...

Bénévoles d'activité, militants engagés pour un mieux-vivre ensemble... Les habitants sont acteurs de la vie et de la gestion du Centre Social, son fonctionnement même en dépend. Engagés dans l'élaboration, l'évaluation et la vie du projet du centre, les habitants sont moteur dans un espace où la démocratie locale prend tout son sens.

Des salariés qualifiés et des administrateurs formés...

La qualification des acteurs est une des conditions essentielles de la réussite de tout projet Centre Social. Elle passe notamment par la mise en œuvre de formations qui s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux bénévoles impliqués dans la gestion ou la vie du centre.

Des partenaires associatifs et institutionnels...

Fédérateur, le Centre Social invite partenaires associatifs et institutionnels à prendre part à toutes les étapes du projet : à la base, lors de l'élaboration du diagnostic partagé, lors de sa mise en œuvre, et de l'évaluation du projet. Négociation et contractualisation sont au cœur du partenariat.

La Circulaire CNAF



La circulaire CNAF du 20 juin 2012 met en avant la dynamique des Centres Sociaux comme étant celle d'une mobilisation des habitants sur des interventions sociales. Une dynamique pour permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire.

Deux types d'agrément pour l'animation de la vie sociale : « Espace de Vie Sociale » et « Centre Social ».

« Deux missions générales de l'animation de la vie sociale :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Cinq missions complémentaires aux missions générales spécifiques aux agréments « Centres Sociaux » :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires. »

Une charte d'engagements réciproques entre l'Etat, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales

Signée le 14 février 2014, cette charte pose un cadre de respect sur l'indépendance des associations, en particulier leur fonction d'interpellation et la libre conduite de leurs projets.

- « Elle invite à promouvoir et faciliter l'engagement bénévole civique et social de tous.
- Elle invite à favoriser dans la durée des soutiens publics aux associations concourant à l'intérêt général afin de leur permettre de conduire au mieux leur projet associatif ; privilégier la subvention et simplifier les procédures.
- Elle préconise autant qu'il est possible et souhaitable, la concertation.
- Elle souhaite à une meilleure connaissance de la vie associative.
- Elle engage les collectivités à conduire une politique associative cohérente tenant compte de l'ensemble des

champs d'intervention des associations, à mettre en œuvre, en toute transparence, différentes formes de soutien aux associations, dont les subventions liées aux projets portés par les structures associatives, le prêt de locaux adaptés et de matériel.

- Elle engage les associations à définir et conduire des projets associatifs à partir de l'expression des besoins des adhérents ou des attentes des publics, à mettre en œuvre une éthique du financement des activités associatives, à poursuivre la mise en œuvre de principes, méthodes et pratiques d'évaluation et d'appréciation permettant de rendre compte de manière claire. »



Une circulaire relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations

Signée le 29 septembre 2015, cette circulaire dite, « circulaire Valls » conforte, entre autres, la reconnaissance des associations et la nécessité de les soutenir.

- « Les associations sont fréquemment amenées à anticiper, éclairer ou compléter l'action conduite pour les pouvoirs publics, inspirant à l'Etat et aux collectivités territoriales de nouvelles formes d'intervention, aux avant-postes de l'innovation et de la créativité dans les territoires.
- Il s'agit de leur permettre de conduire au mieux leur projet associatif, en privilégiant le recours aux conventions pluriannuelles et en développant une politique d'attribution de subventions dont les modalités respectent l'initiative associative et sont concertées avec les acteurs.
- Au niveau territorial, promouvoir l'adoption de chartes locales qui organisent la concertation des acteurs pour co-construire les politiques publiques dont notre société a besoin et permettre aux initiatives associatives d'entrer en résonance avec elles. »

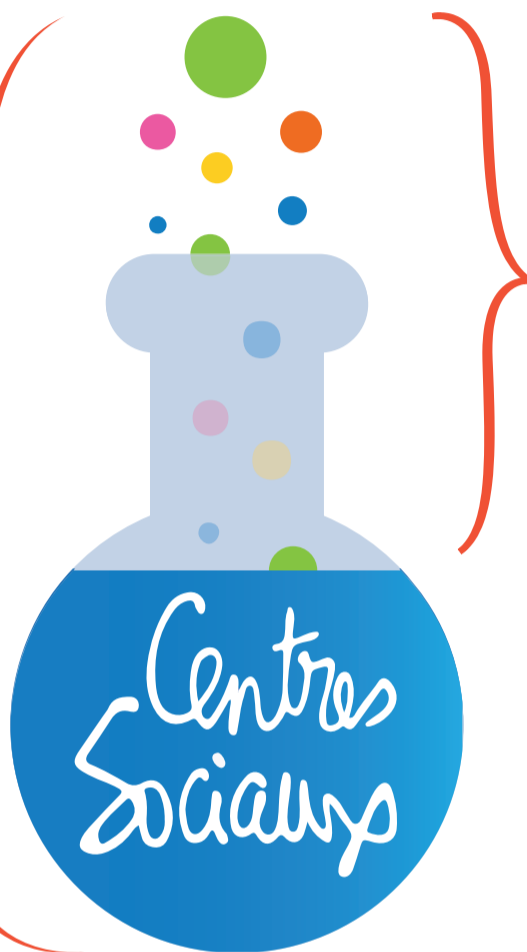
Une identité visuelle alternative à l'occasion de ce nouveau projet

... et si on parlait de **réseau** plutôt que de **fédération** ?!

Il s'agit d'affirmer [encore plus], la place de chaque bénévole et de chaque professionnel des structures adhérentes dans le projet du réseau. Projet, qui rappelons-le, n'est pas celui de la Fédération, mais bel et bien celui du réseau, pensé, élaboré et approuvé par ses acteurs.

Un logo alternatif...

Une fiole pour renforcer l'idée de « **laboratoire d'expérimentations** » défendue dans le projet



Une ébullition...

qui symbolise non seulement les différentes expérimentations menées par le réseau, mais aussi la diversité des adhérents du réseau, avec des bulles de tailles et de couleurs différentes.

De la modernité...

Un pied de page plus graphique avec des éléments qui symbolisent les territoires et les habitants qui les font vivre.

Une identité préservée...

en gardant l'esprit et les couleurs de l'identité visuelle nationale.

De la souplesse...

Les anciens carrés (dont la symbolique de la forme est associée à la stabilité et le cadre) sont remplacés par des ronds de différentes tailles (qui symbolisent la créativité et la diversité, tout en rappelant les bulles présentes dans le logo).

Réseau des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique

8 avenue des Thébaudières - Le Sillon de Bretagne
44800 Saint-Herblain

02.28.07.23.78 - 06.68.10.23.78

Permanence téléphonique le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30

federation44@centres-sociaux.fr

www.paysdelaloire.centres-sociaux.fr

www.ressources-fdcsx44.fr

www.pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr

 Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire

Merci à ceux et celles qui ont enrichi le projet de réseau de leur réflexion dans les différents espaces dédiés : Aurélie Agasse, Odile Amoud, Jeannine Augustin, Jean-Christophe Auneau, Rosine Bacle, Eliane Bazin, Maxime Bée, Gaëlle Bernard, Maxime Bertet, Edith Bézier, Béatrice Blanchard, Lynda Blanchard, Patrice Blanchard, Ghyslaine Bobillier, Prune Bondu, Alisia Boudier, Gaëlle Bouguereau, Stéphanie Boulot, Sanaa Boumedine, Valérie Bourdaillet, Pascale Bourhis, Marie Bourneuf, Erick Bouzidi, Amélie Briand, Mélanie Brison, Emilie Broussard, Evelyne Carrouer, Françoise Chotard, Philippe Clément, Bernadette Colas, Jean-Claude Couffin, Adrien Couillier, Xavier Couplet, Thomas Crenn, Mama Dabo, Marietta Dailleux, Bertrand Dantec, Bernard Dargouge, Muriel David, Patricia David, Mathilde De Diego, Bernadette Decamp, Jessica Deval, Marie-Jo Doublier, Joëlle Doucet, Armony Duault, Jean-Claude Evano, Guillaume Even, Gérard Fallot, Marine Farigoul, Léo Faucheux, Alison Freslon, Isabelle Gaillard, Shani Galand, Bernard Garreau, Serge Gauthier, Céline Gilbert, Stéphanie Godin, Julien Gouton, Estelle Grégoire, Nathalie Grenetier, Marina Grieco, Sylvie Guivel, Emilie Harmois, Yves Herbert, Cécile Kertudo, Lydie Lanuel Ballut, Valérie Le Calvez, Joëlle Le Chevalier, Aurélie Le Gouallec, Mickaël Le Pennedu, Muriel Le Ray, Caroline Leho, Anne Letertre, Bernard Mabon, Marie-Paule Martin, Patrice Mayère, Cathy Meunier, Juliette Michel, Marie Thérèse Milin, Yoann Millès, Arnaud Millet, Jean-Paul Monnier, Alain Morice, Robert Morice, Soizic Moulin, Gwénaél Nicolas, Charles O'Rorke, Anne Olivier, Théo Pailhes, Fabien Pasquier, Daniel Perocheau, Babeth Pervis, Nadine Pétaud, Mireille Piat, Jean-Marc Pichon, Anne Pierson, Philippe Pineau, Brigitte Pinel, Yves Pringault, Noro Rasoamiarandray, Brigitte Renévot, Vincent Riault, Isabelle Rineau, Johanna Ruelland, Daniel Simon, Bernard Sonnerly, Michel Soulard, Jérémy Sylvain, Léa Tatin, Jean-Marc Thiau, Pierrick Toussaint, Marine Triboulet, Nolwenn Trosseille, Jefferson Turquaud, François Vaillie, Danièle Veau et Gérard Vitel . **Conception** : FCS44 - Maxime Bée - Juin 2019